



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/FPA/1996/18
10 avril 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1996
6-17 mai 1996, Genève
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
FNUAP

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

PLAN DE TRAVAIL POUR 1997-2000 ET DEMANDE DE POUVOIR D'APPROBATION
DES DÉPENSES AU TITRE DES PROGRAMMES

Rapport du Directeur exécutif

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1	2
II. UTILISATION DES RESSOURCES EN 1995	2 - 5	2
III. PLANIFICATION AU TITRE DES PROGRAMMES POUR 1996	6	3
IV. PLAN DE TRAVAIL POUR 1997-2000 ET DEMANDE DE POUVOIR D'APPROBATION DES DÉPENSES AU TITRE DES PROGRAMMES	7 - 20	4
A. Plan de travail pour 1997-2000	7 - 18	4
B. Demande de pouvoir d'approbation des dépenses au titre des programmes	19 - 20	7
V. RECOMMANDATIONS	21	8
ANNEXE (tableaux A à K)		9

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport a un triple objectif : a) examiner l'utilisation des ressources du FNUAP de 1995 à l'aide de la méthodologie approuvée à cet effet par le Conseil d'administration dans sa décision 89/46 B 1); b) décrire le plan de travail pour 1997-2000, présenter des informations sur les prévisions de ressources et la ventilation proposée des ressources programmables entre les programmes nationaux et les programmes multinationaux, de même qu'entre les diverses régions; et c) présenter le pouvoir d'approbation des dépenses au titre des programmes proposés par le Directeur exécutif pour 1997 sur les ressources ordinaires et les estimations concernant les nouvelles ressources programmables pour les années 1998 à 2000 ainsi que les estimations de nouvelles ressources programmables d'origine multibilatérale. On trouvera les données financières pertinentes qui ont servi aux calculs dans les tableaux figurant en annexe.

II. UTILISATION DES RESSOURCES EN 1995¹

2. En 1995, les contributions versées au FNUAP par les gouvernements se sont élevées à 293,2 millions de dollars et les recettes accessoires, intérêts et ajustements perçus, à 22,8 millions de dollars. Ainsi, le montant total des ressources ordinaires pour 1995 s'est élevé à 316 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 50,7 millions de dollars (19,1 %) par rapport à 1994 (ce montant comprend une contribution spéciale de 8,5 millions de dollars reçue du Danemark en décembre 1995 et qui n'était donc pas disponible au moment où la programmation pour 1995 a été établie). Après déduction des 50,1 millions de dollars consacrés au budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes et de 10 millions de dollars virés à la réserve opérationnelle, et après addition de 33,1 millions de dollars au titre des reports de 1994 à 1995, les ressources programmables ordinaires ont représenté au total 289 millions de dollars en 1995. En 1995, les recettes multibilatérales ont atteint 14,1 millions de dollars, soit 3,8 millions de dollars de plus qu'en 1994. Les reports de recettes multibilatérales étant de 13 millions de dollars au titre de 1994, le total des ressources programmables multibilatérales a été porté à 27,1 millions de dollars en 1995. Le total des ressources programmables (ressources ordinaires et multibilatérales confondues) s'est donc chiffré à 316,1 millions de dollars (voir tableau A).

3. Le total des dépenses au titre des projets financés par prélèvement sur les ressources ordinaires est passé de 201,4 millions de dollars en 1994 à 230,6 millions de dollars en 1995, soit une augmentation de 29,2 millions de dollars (14,5 %). Le montant des dépenses consacrées aux services d'appui technique a été de 22 millions de dollars; le coût des services administratifs et opérationnels a été de 8,1 millions de dollars. En raison de ce qui précède, les dépenses au titre des programmes ont atteint un montant de 260,7 millions de dollars en 1995, soit 31,5 millions de dollars de plus que les chiffres correspondants de 1994. S'agissant du total des ressources ordinaires et multibilatérales confondues, les dépenses au titre des projets se sont élevées à

¹ Les chiffres se rapportant à 1995 sont provisoires, à l'exception de ceux concernant les dépenses par domaine d'activité, qui sont des montants estimatifs.

245,2 millions de dollars, et les dépenses au titre des programmes à 276 millions de dollars (voir tableau B). Le taux d'utilisation des ressources ordinaires (rapport entre les dépenses au titre des programmes et le total des ressources programmables) s'est établi en 1995 à 90,2 %, soit un taux très proche de celui de 1994, qui était de 90,6 % (voir tableau C). Les reports de ressources programmables de 1995 à 1996 ont été de 28,3 millions de dollars, soit 4,8 millions de dollars de moins que l'année précédente. Ainsi, le FNUAP n'a pas seulement dépensé la totalité de ses recettes de 1995, en hausse de 50,7 millions de dollars, mais a également tiré 4,8 millions de dollars sur les reports de 1994 en 1995, abaissant ainsi leur montant de 33,1 à 28,3 millions de dollars.

4. Les dépenses consacrées à la santé génésique, qui comprend la planification familiale et la santé en matière de sexualité financées par les ressources ordinaires, ont augmenté en chiffres absolus de 6,2 %, passant de 105,7 millions de dollars en 1994 à 112,3 millions de dollars en 1995, tandis que leur part dans les dépenses totales a légèrement diminué. Par ailleurs, les dépenses au titre des ressources ordinaires consacrées aux activités d'information, d'éducation et de communication ont augmenté tant en pourcentage des dépenses totales qu'en chiffres absolus, passant de 37,3 millions de dollars en 1994 à 44 millions de dollars en 1995 (soit une augmentation de 18 %). Ainsi, les dépenses consacrées à la santé génésique et aux activités connexes d'information, d'éducation et de communication ont progressé en chiffres absolus et continuent de représenter, pour la quatrième année consécutive, plus des deux tiers du total des dépenses affectées aux projets.

5. La part des dépenses au titre des activités nationales consacrées aux pays prioritaires a atteint 69,7 % des ressources ordinaires en 1995 (voir tableau E) et a varié, pendant la période quadriennale 1992-1995, entre 76 et 70 %, restant donc toujours en deçà de l'objectif de 80 % fixé par le Conseil d'administration dans ses décisions 88/34 A et 91/35 B. Cela s'explique en partie par la lenteur de l'exécution des projets dans certains pays prioritaires, imputable à des troubles civils et à des conflits armés. À sa deuxième session ordinaire de 1996, le Conseil d'administration a été saisi d'un document relatif à une nouvelle méthode d'allocation des ressources du FNUAP (DP/FPA/1996/15). Dans sa décision 96/15, le Conseil a pris acte de ce rapport et l'a approuvé dans ses grandes lignes. Ainsi, au paragraphe 9 de sa décision, le Conseil a approuvé la méthode de classement des pays en trois groupes (A, B et C), telle qu'elle est énoncée dans le rapport, et l'allocation des ressources ci-après : 67 à 69 % aux pays du groupe A, 22 à 24 % aux pays du groupe B, 5 à 7 % aux pays du groupe C, 3 à 4 %, à titre temporaire, aux pays dont l'économie est en transition, et 0,5 % aux autres pays.

III. PLANIFICATION AU TITRE DES PROGRAMMES POUR 1996

6. Compte tenu des incertitudes actuelles en matière de financement, il est préférable de ne pas escompter que les ressources du FNUAP augmenteront entre 1995 et 1996 tant qu'une telle augmentation ne se sera pas concrétisée. Ainsi, le montant des ressources pour 1996 a été estimé à 300 millions de dollars seulement – auxquels viendront s'ajouter les ressources reportées de 1995 à 1996 (environ 28 millions de dollars) – ce qui devrait permettre au FNUAP de maintenir ses activités au titre des programmes au même niveau

/...

qu'en 1995. Il est possible que le FNUAP reçoive, en 1996, un montant supérieur à 300 millions de dollars, en particulier vers la fin de l'année, comme ce fut le cas en 1994 et en 1995. Les contributions supplémentaires seraient alors reportées en 1997. Si tel n'est pas le cas, le FNUAP aura utilisé, à la fin de 1996, la totalité de ses reports. Les allocations de ressources, ayant, pour la plupart, déjà été faites pour 1996, ne reflètent pas nécessairement la nouvelle méthode d'allocation des ressources aux programmes de pays adoptée par le Conseil fin mars 1996 et dont il est fait mention au paragraphe précédent.

IV. PLAN DE TRAVAIL POUR 1997-2000 ET DEMANDE DE POUVOIR D'APPROBATION DES DÉPENSES AU TITRE DES PROGRAMMES

A. Plan de travail pour 1997-2000

7. Le plan de travail du FNUAP est un plan chenille quadriennal, c'est-à-dire que pour chaque nouveau plan de travail, on supprime l'année en cours et on prolonge le plan d'une année. Il consiste en un programme d'assistance fondé sur les projections de recettes, les engagements antérieurs et les besoins prévisibles. Il porte sur les activités financées par les ressources ordinaires du FNUAP et le montant des ressources multibilatérales prévues. Il ne présente que la répartition prévue des ressources ordinaires entre les activités nationales et multinationales, de même qu'entre les différentes régions, étant donné que, dans le cas des projets financés par des fonds d'affectation spéciale, ce sont les donateurs eux-mêmes, et non le FNUAP, qui décident du financement.

8. Ce plan de travail est fondé sur les prévisions de recettes pour la période 1997-2000, lesquelles, après déduction du budget net des services administratifs et des services d'appui aux programmes et des virements à la réserve opérationnelle, déterminent le montant estimatif des nouvelles ressources programmables. En ce qui concerne le plan de travail pour 1997-2000, le Directeur exécutif prend comme base le montant des recettes prévues pour 1996, dont le montant estimatif est actuellement de 300 millions de dollars, et prévoit un taux d'accroissement constant des contributions de 8 % par an pour la période 1997-2000. Cette projection tient compte des indications préliminaires données par les principaux pays donateurs sur leurs annonces de contributions pour 1997. Ainsi, les prévisions de recettes pour la période quadriennale 1997-2000 sont de 1 460 millions de dollars au titre des recettes ordinaires au lieu des 1 437 millions de dollars pour la période 1996-1999 inscrits dans le plan de travail de l'année dernière. Les nouvelles ressources programmables au titre des ressources ordinaires calculées sur la base de ces prévisions de recettes s'établissent comme suit : 257 millions de dollars pour 1997, 279 millions de dollars pour 1998, 305 millions de dollars pour 1999 et 334 millions de dollars pour 2000, soit au total 1 175 millions de dollars pour la période 1997-2000 (voir tableau F) contre 1 160 millions de dollars inscrits l'an dernier pour le plan de travail 1996-1999. Les prévisions de recettes en provenance des sources multibilatérales s'élèvent à 15 millions de dollars par an, soit 60 millions de dollars pendant la période quadriennale. Ainsi, les prévisions de recettes totales sont de 1 520 millions de dollars au titre à la fois des ressources ordinaires et des ressources multibilatérales.

9. Le budget approuvé des services d'appui aux programmes pour 1996-1997 s'élève à 127,3 millions de dollars, montant qui a servi de base au calcul du budget de ces services pour 1997. Pour 1998, 1999 et 2000, le montant des dépenses nettes au titre des services d'appui au programme est évalué à 17 % de l'ensemble des recettes du budget ordinaire et des ressources multibilatérales de chaque année (ou 18 % des recettes au titre des ressources ordinaires de chaque année). Un budget net détaillé des services administratifs et services d'appui aux programmes étant présenté tous les deux ans au Conseil d'administration pour approbation, les chiffres proposés pour le plan de travail ne sont que des estimations aux fins du calcul des nouvelles ressources programmables pour chaque année de la période du plan de travail.

10. À sa quarantième session, le Conseil a reconfirmé, au paragraphe 13 de sa décision 93/28, que le niveau de la réserve opérationnelle devait être maintenu à 20 % du total des recettes au titre des ressources générales pour chaque année du plan de travail du FNUAP. Le niveau de la réserve opérationnelle était de 63 millions de dollars à la fin de 1995, compte tenu du montant des recettes de 1995, qui s'élevait à 316 millions de dollars. Le montant estimatif des recettes étant de 300 millions de dollars en 1996, le niveau de la réserve à la fin de 1996 – conformément à la décision 93/28 – devrait toujours être de 63 millions de dollars. Afin de maintenir la réserve au niveau de 20 %, et à supposer que les recettes provenant des ressources ordinaires pendant la période 1997-2000 augmenteront conformément aux estimations, le FNUAP accroîtra sa réserve opérationnelle d'un montant total de 19 millions de dollars pendant la période du plan de travail 1997-2000, pour que son niveau atteigne 82 millions de dollars à la fin de l'an 2000.

11. Il n'est pas prévu dans le plan de travail de reports importants des ressources ordinaires de 1996 pendant la période du nouveau plan de travail. Le montant total des ressources programmables pour la période quadriennale est ainsi estimé à 1 175 millions de dollars provenant des ressources ordinaires (soit une moyenne annuelle de 294 millions de dollars). De même, il n'est pas tenu compte des reports des ressources multibilatérales, et on estime le montant total des ressources programmables à 60 millions de dollars au titre des ressources multibilatérales (soit une moyenne annuelle de 15 millions de dollars). Ainsi, le montant total des ressources programmables au titre à la fois des ressources ordinaires et des ressources multibilatérales est estimé à 1 235 millions de dollars (soit une moyenne annuelle de 309 millions de dollars).

12. La répartition prévue entre activités nationales et multinationales (activités régionales et interrégionales) du total des ressources ordinaires programmables pour la période 1997-2000 tient compte des besoins dans chacun des domaines d'activité. Selon le plan de travail (voir tableau G), la part du total des ressources programmables destinées aux activités nationales passerait de 70 % pour la période 1996-1999 à 71 % pour la période 1997-2000. En chiffres absolus, le montant de 832 millions de dollars prévu au titre des activités nationales pour la période quadriennale 1997-2000 (soit en moyenne 208 millions de dollars par an) est supérieur de 2 % au montant prévu précédemment pour la période 1996-1999. En outre, un montant de 113 millions de dollars est proposé au titre des services d'appui technique destinés aux programmes nationaux. Cet appui sera assuré par des équipes basées aux niveaux régional et sous-régional,

/...

qui recevront à leur tour l'appui technique de spécialistes travaillant au Siège de l'ONU ou dans ses commissions régionales, ainsi qu'aux sièges des institutions spécialisées des Nations Unies et dans les bureaux régionaux de l'OMS. Le coût des services administratifs et opérationnels financés au moyen des ressources ordinaires pour la période 1997-2000 est estimé à 45 millions de dollars, sur la base d'un arrangement de compensation, convenu avec les agents d'exécution de l'Organisation des Nations Unies, à savoir le remboursement à concurrence de 7,5 % des dépenses engagées au titre de l'exécution de projets nationaux, conformément à la décision 91/37 du Conseil d'administration, ainsi que sur la base d'accords de compensation relatifs aux organisations non gouvernementales.

13. Dans le passé, l'allocation de ressources aux programmes nationaux reposait sur le système des pays prioritaires mis au point par le FNUAP et tenait compte des huit critères énoncés au paragraphe 8 de la décision 81/7 I du Conseil d'administration. La décision prise par le Conseil d'administration en mars 1996, dont il est fait mention au paragraphe 5 du présent document, consacre une méthode nouvelle et améliorée d'allocation des ressources.

14. Sur la base d'une analyse de l'état d'exécution, sur le plan financier, de programmes et projets du FNUAP en 1996, le solde des engagements (ressources ordinaires) concernant les programmes nationaux approuvés par le Conseil d'administration est estimé à environ 100 millions de dollars à la fin de 1996. Ce montant représente 12 % du total de 832 millions de dollars dont on prévoit de disposer au titre des programmes nationaux pour l'ensemble de la période du plan de travail 1997-2000 (voir tableaux G et J). Le FNUAP devrait donc être en mesure d'exécuter les nouvelles activités prioritaires au titre des programmes, conformément aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement (DP/1995/25) et compte tenu de la nouvelle méthode d'allocation des ressources du FNUAP (DP/FPA/1996/15) concernant la plupart des programmes nationaux au cours des prochaines années. Le FNUAP espère ainsi réaliser pleinement l'objectif énoncé au paragraphe 9 de sa décision 96/15 d'ici à l'an 2000, c'est-à-dire d'ici à la fin du plan de travail 1997-2000.

15. Afin d'atteindre cet objectif, le FNUAP emploiera une méthode fondée sur les principes énoncés aux paragraphes 40 à 45 du document DP/FPA/1996/15, à savoir : faire preuve de souplesse dans l'allocation des ressources aux différents pays composant chaque groupe; appliquer les principes de la note de stratégie de pays; et utiliser la méthode des missions d'analyse des programmes et d'élaboration de stratégies. En attendant que les missions en question soient effectuées dans les différents pays, les montants estimatifs qui figurent dans le présent plan de travail ont été calculés en partant de l'hypothèse que la part des ressources allouées aux pays du groupe A ne cessera d'augmenter, tandis que les ressources allouées aux pays des groupes B et C diminueront en proportion. Compte tenu des dépenses au titre des projets effectuées récemment dans tous les pays appartenant aux trois nouveaux groupes, les montants seront progressivement ajustés en vue de privilégier les pays à faible revenu, en particulier les plus pauvres d'entre eux.

16. L'application de ces principes ainsi que de la nouvelle méthode d'allocation des ressources recommandée par le Conseil au paragraphe 13 de sa

décision 96/15 aura pour effet de modifier ainsi la part respective des ressources allouées aux trois groupes de pays : la part allouée aux pays du Groupe A, qui est actuellement de 51 %, devrait être portée à 60 %, en moyenne, au cours du plan de travail 1997-2000, et à 69 % en l'an 2000; la part allouée aux pays du Groupe B, qui représente actuellement 35 %, devrait passer à 28 %, en moyenne, au cours du plan de travail 1997-2000, et à 22 % en l'an 2000; et la part allouée aux pays du Groupe C, qui est actuellement de 11 %, devrait s'établir à 8 %, en moyenne, au cours de la période du plan de travail 1997-2000, et à 5 % en l'an 2000 (voir tableau H).

17. Tenant compte du fait que le montant exact des ressources allouées à chaque pays dépendra des résultats des évaluations globales des besoins et demandes des pays, qui seront menées au cours des années à venir dans tous les pays avant que les programmes nationaux ne soient présentés au Conseil d'administration, le FNUAP ne donne que des montants indicatifs pour les pays et les régions, en fonction de la catégorie à laquelle chaque pays appartient, de son produit intérieur brut (PIB) par habitant, de son accroissement démographique en chiffres absolus et de l'assistance qu'il reçoit en matière de population de sources autres que le FNUAP. Sur la base de la méthode souple et progressive recommandée par le Conseil, la répartition des ressources entre les régions pour l'ensemble de la période quadriennale 1997-2000 sera en moyenne de 38 % pour l'Afrique subsaharienne, de 12 % pour les États arabes et l'Europe, de 39 % pour l'Asie et le Pacifique et de 11 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes (voir tableau I). Cette répartition tient compte de l'accroissement prévu de la part allouée à l'Afrique subsaharienne, qui comprend le plus grand nombre de pays parmi les pays les moins avancés et ceux à faible revenu. Elle repose également sur le fait que la région des États arabes et de l'Europe et celle de l'Asie et du Pacifique comprennent un grand nombre de pays dont l'économie est en transition.

18. Le programme multinational du FNUAP pour la période 1996-1999, comprenant les activités régionales et les activités interrégionales, dont le coût s'élève à 175 millions de dollars soit 15 % des ressources ordinaires programmables, a été approuvé par le Conseil d'administration en 1995. Pour la période du plan de travail 1997-2000, il est prévu d'affecter à peu près le même pourcentage (16 %) des ressources ordinaires programmables à ces activités, ce qui représente un montant de 185 millions de dollars. Le Directeur exécutif propose d'affecter 78 millions de dollars imputés sur les ressources ordinaires (soit une moyenne annuelle de 20 millions de dollars) aux activités régionales pendant la période couverte par le plan de travail et 107 millions de dollars (soit une moyenne annuelle de 27 millions de dollars) aux activités interrégionales.

B. Demande de pouvoir d'approbation des dépenses
au titre des programmes

19. À sa trente-sixième session, le Conseil d'administration a approuvé, dans sa décision 89/46 B, la proposition du Directeur exécutif tendant à ce que le montant autorisé pour le pouvoir d'approbation des dépenses au titre des programmes imputées sur les ressources ordinaires pour l'année suivant l'année en cours soit fixé en fonction du montant estimatif des nouvelles ressources programmables de la nouvelle année en question. Le Directeur exécutif a en outre proposé – et le Conseil d'administration a fait sienne cette proposition à

sa trente-sixième session – que, pour les trois années suivantes du plan de travail, les montants estimatifs des nouvelles ressources programmables soient déterminés afin de servir d'indication pour les futures programmations et, le cas échéant, d'être examinés, révisés et mis à jour annuellement, sur la base d'un plan chenille.

20. Le pouvoir d'approbation des dépenses au titre des programmes proposé pour 1997 s'élève à 257 millions de dollars, et les nouvelles ressources programmables pour 1998, 1999 et 2000 sont estimées, respectivement, à 279 millions, 305 millions et 334 millions de dollars (voir tableau K).

V. RECOMMANDATIONS

21. Recommandations : Le Directeur exécutif recommande que le Conseil d'administration :

a) Fasse siennes les propositions du Directeur exécutif en matière de planification des ressources énoncées aux paragraphes 7 à 18;

b) Approuve la demande de pouvoir d'approbation des dépenses au titre des programmes pour 1997 au niveau estimatif des nouvelles ressources programmables, soit un montant de 257 millions de dollars;

c) Approuve l'utilisation des estimations ci-après pour les nouvelles ressources ordinaires programmables pour la période 1998-2000 : 279 millions de dollars pour 1998; 305 millions de dollars pour 1999; et 334 millions de dollars pour 2000;

d) Approuve également l'utilisation des estimations ci-après pour les nouvelles ressources multilatérales programmables pour la période 1997-2000 : 15 millions de dollars par an.

ANNEXE

Tableau A

Calcul des ressources programmables pour 1994 et 1995

(En millions de dollars des États-Unis)

	1994	1995
<u>Ressources ordinaires</u>		
1) Recettes	265,3 ^a	316,0
2) Services administratifs et services d'appui au programme	45,2 ^a	50,1
3) Virement à la réserve opérationnelle	5,0 ^a	10,0
4) Nouvelles ressources programmables (1)-(2)-(3)	215,1	255,9
5) Reports de l'année précédente	47,3 ^a	33,1 ^a
6) Total des ressources programmables (4)+(5)	262,4	289,0
<u>Ressources multilatérales</u>		
7) Recettes	10,3 ^b	14,1
8) Reports	14,2	13,0
9) Total des ressources programmables (7)+(8)	24,5	27,1
<u>Ressources ordinaires et multilatérales confondues</u>		
10) Total des ressources programmables (6)+(9)	286,9	316,1

^a Voir document DP/1995/41, annexe, tableau 1.

^b Voir document DP/1995/41, annexe, tableau 9.

Tableau B

Récapitulation des dépenses au titre des programmes pour 1994 et 1995

(En millions de dollars des États-Unis)

	1994	1995
<u>Ressources ordinaires</u>		
1) Dépenses au titre des projets	201,4 ^a	230,6
2) Services d'appui technique	19,5 ^a	22,0
3) Services administratifs et opérationnels	8,3 ^a	8,1
4) Dépenses au titre des programmes (1)+(2)+(3)	229,2	260,7
<u>Ressources multilatérales</u>		
5) Dépenses au titre des projets	10,8 ^b	14,6
6) Services administratifs et opérationnels	0,5	0,7
7) Dépenses au titre des programmes (5)+(6)	11,3	15,3
<u>Ressources ordinaires et multilatérales confondues</u>		
8) Dépenses au titre des projets (1)+(5)	212,2	245,2
9) Dépenses au titre des programmes (4)+(7)	240,5	276,0

^a Voir document DP/1995/41, annexe, tableau 1.

^b Voir document DP/1995/41, annexe, tableau 9.

Tableau C

Indicateurs de rendement pour 1994 et 1995

(En millions de dollars des États-Unis)

	1994	1995
<u>Ressources ordinaires</u>		
1) Total des ressources programmables ^a	252,9 ^b	289,0
2) Dépenses au titre des programmes ^c	229,2	260,7
3) Taux d'utilisation des ressources (2)/(1) ^d	90,6 %	90,2 %
<u>Ressources ordinaires et multilatérales confondues</u>		
4) Total des ressources programmables ^e	277,4 ^b	316,1
5) Dépenses au titre des programmes ^f	240,5	276,0
6) Taux d'utilisation des ressources (5)/(4) ^d	86,7 %	87,3 %

^a Voir tableau A, ligne 6.

^b Total des ressources programmables disponibles après déduction des contributions supplémentaires annoncées au cours des six dernières semaines de 1994 (9,5 millions de dollars) et qui n'ont par conséquent pu être utilisées qu'en 1995.

^c Voir tableau B, ligne 4.

^d Le taux d'utilisation des ressources représente le rapport entre le montant des dépenses au titre des programmes et le total des ressources programmables disponibles.

^e Voir tableau A, ligne 10.

^f Voir tableau B, ligne 9.

Tableau D

Dépenses par domaine d'activité, au titre des activités nationales et multinationales, 1992-1995

Ressources ordinaires

(En millions de dollars des États-Unis)

Domaine d'activité	1992		1993		1994		1995 (chiffres estimatifs)	
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%
Santé génésique/planification familiale	66,6	52,0	68,7	51,3	105,7	52,3	112,3	48,7
Information, éducation et communication	19,3	15,1	21,3	15,9	37,3	18,5	44,0	19,1
Collecte de données de base	8,6	6,7	9,3	6,9	10,6	5,0	12,8	5,6
Dynamique de la population	11,6	9,0	9,6	7,2	10,5	5,3	11,8	5,1
Élaboration et évaluation des politiques en matière de population	11,1	8,7	12,3	9,2	15,7	7,8	19,8	8,6
Exécution des politiques	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,9	0,4
Activités multisectorielles	5,5	4,3	5,5	4,1	12,0	5,9	10,8	4,7
Programmes spéciaux	5,4	4,2	7,1	5,3	10,4	5,1	18,2	7,9
Total	128,2	100,0	133,9^a	100,0	202,1^a	100,0	230,6	100,0

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme de leurs éléments.

^a Le montant des dépenses effectuées en 1993 et 1994 peut différer du montant provisoire qui figure dans les documents DP/1994/53 et DP/1995/41.

Tableau E

Ventilation des dépenses au titre des activités nationales entre pays prioritaires
 et pays non prioritaires, 1992-1995

Ressources ordinaires (En millions de dollars des États-Unis)

	1992		1993		1994		1995	
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%
Pays prioritaires ^a	77,9	75,7	74,3	71,6	113,9	71,1	128,5	69,7
Pays non prioritaires	24,9	24,2	29,3	28,3	46,3	28,9	55,8	30,3
Total	102,9	100,0	103,7	100,0	160,2	100,0	184,3	100,0

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme de leurs éléments.

^a Pays désignés comme prioritaires selon les critères énoncés dans la décision 88/34, tels qu'ajustés en 1992.

Tableau F

Nouvelles ressources programmables pour 1997-2000

(En millions de dollars des États-Unis)

	1997	1998	1999	2000	1997-2000
<u>Ressources ordinaires</u>					
1) Recettes	324	350	378	408	1 460
2) Budget net des services administratifs et des services d'appui aux programmes	65	66	67	68	266
3) Virement à la réserve opérationnelle	2	5	6	6	19
4) Total partiel (2)+(3)	67	71	73	74	285
5) Nouvelles ressources programmables disponibles (1)-(4)	257	279	305	334	1 175
<u>Ressources multilatérales</u>					
6) Nouvelles ressources programmables disponibles	15	15	15	15	60
<u>Ressources totales</u>					
7) Recettes (1)+(6)	339	365	393	423	1 520
8) Nouvelles ressources programmables disponibles (5)+(6)	272	294	320	349	1 235

Tableau G

Projet de ventilation des ressources programmables entre activités nationales et activités multinationales, dans les plans de travail pour 1996-1999 et pour 1997-2000

(En millions de dollars des États-Unis)

	Plan de travail 1996-1999 ^a			Plan de travail 1997-2000		
	Montant total	Montant annuel	Moyenne	Montant total	Montant annuel	Moyenne
	Dollars	Dollars	%	Dollars	Dollars	%
<u>Ressources ordinaires</u>						
1) Activités nationales	816	204	70	832	208	71
2) Services d'appui technique	100	25	9	113	28	10
3) Services administratifs et opérationnels	44	11	4	45	11	4
4) Activités régionales	80	20	7	78	20	7
5) Activités interrégionales	120	30	10	107	27	9
6) Activités multinationales (4)+(5)	200	50	17	185	46	16
7) Total (1)+(2)+(3)+(6)	1 160	290	100	1 175 ^b	294	100
<u>Ressources multilatérales</u>						
8) Activités	56	14	93	56	14	93
9) Services administratifs et opérationnels	4	1	7	4	1	7
10) Total (8)+(9)	60	15	100	60 ^c	15	100
<u>Ressources totales</u>						
11) Activités (1)+(6)+(8)	1 072	268		1 073	268	
12) Total (7)+(10)	1 220	305		1 235	309	

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme de leurs éléments.

^a Voir le tableau G du document DP/1995/26.

^b Il n'est pas prévu de reports de ressources ordinaires de 1996 à la période du nouveau plan de travail.

^c Les reports ne sont pas inclus.

Tableau H

Allocation des ressources par groupe de pays

(En pourcentage)

	Allocation actuelle	Moyenne 1997-2000	Allocation à la fin de l'an 2000
Groupe A	51	60	67-69
Groupe B	35	28	22-24
Groupe C	11	8	5-7
Total	100 ^a	100 ^b	100 ^c

^a Y compris 3 % alloués à des pays à économie en transition ainsi qu'à d'autres pays ne faisant pas partie des groupes A, B et C.

^b Y compris 4 % alloués à des pays à économie en transition ainsi qu'à d'autres pays ne faisant pas partie des groupes A, B et C.

^c Y compris 3 à 4 % alloués à des pays à économie en transition et 0,5 % alloué à des pays non inclus dans le tableau H.

Tableau I

Ressources ordinaires prévues par région au titre des activités nationales pour 1996-1999
 et pour 1997-2000

(En millions de dollars des États-Unis)

	Prévisions 1996-1999 ^a			Prévisions 1997-2000		
	Total	Moyenne annuelle	% des ressources prévues pour les activités nationales	Total	Moyenne annuelle	% des ressources prévues pour les activités nationales
	Dollars	Dollars	%	Dollars	Dollars	%
Afrique subsaharienne	288	72	35	316	79	38
États arabes et Europe	104	26	13	100	25	12
Asie et Pacifique	324	81	40	328	82	39
Amérique latine et Caraïbes	100	25	12	88	22	11
Total	816	204	100	832	208	100

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme de leurs éléments.

^a Voir le tableau H du document DP/1995/26.

Tableau J

Activités nationales projetées pour 1997-2000 : montants déjà programmés

Ressources ordinaires

(En millions de dollars des États-Unis)

	1997-2000		
	Total activités nationales	Montant déjà programmé (estimations)	Montant déjà programmé en pourcentage du total de la région
	Dollars	Dollars	%
Afrique subsaharienne	316	41	13
États arabes et Europe	100	14	14
Asie et Pacifique	328	45	14
Amérique latine et Caraïbes	88	1	1
Total	832	101	12

Tableau K

Pouvoir d'approbation proposé pour les dépenses au titre des programmes pour 1997
 et nouvelles ressources programmables pour la période 1997-2000

Ressources ordinaires

(En millions de dollars des États-Unis)

	1997	1998	1999	2000	Total 1997-2000
Montant total des nouvelles ressources programmables ^a	257	279	305	334	1 175

^a Voir tableau F du présent rapport.
